



CPNEFP
PHARMACIE
D'OFFICINE

*Commission paritaire nationale de
l'emploi et de la formation professionnelle
de la Pharmacie d'officine*

DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 23 avril 2014 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

CQP produits cosmétiques et d'hygiène

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidat-e-s du centre de **PARIS (75)** à :

ARRIGHI Gladys
ASFOR Samir
AUDEVARD Sophie
BELTRAN Betty
CIEUTAT Thomas
DABRIOU Florence
HAN Sultan
MAUGEIN épouse SCHMITT Sandrine
VANCON Alice

Fait à Paris, le 23 avril 2014

le président de jury,



Olivier CLARHAUT